



# BELLEDUNE... sans limite!



# TABLE DES MATIÈRES

Message du président du conseil d'administration
Message du président-directeur général
Message du directeur des opérations
Message du directeur, finances et administration4
États financiers condensés
Rapport du comité de vérification
Message des vérificateurs
États condensés des résultats
Bilan condensé
Notes aux états financiers condensés
Faits saillants 2005
Belledune sans limite!

### ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE | CONSEIL D'ADMINISTRATION

# RESOURCES HUMAINES ET COMPENSATION

Présidente : Constance Gay Morrison Nancy McKay

Joseph Flynn

### **FINANCES**

Présidente : Nancy McKay Constance Gay Morrison Ligouri Roy

Ligouri Roy Robert DeGrace

### **VÉRIFICATION**

Président : Claude Doucet Robert DeGrace Harry Williamson

### **LOI ET GOUVERNANCE**

Président : Harry Williamson Ligouri Roy Claude Doucet Joseph Flynn

# **DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES**

Président : Joseph Flynn Claude Doucet Ligouri Roy Robert DeGrace





## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2005, le conseil d'administration, notre présidentdirecteur général et son personnel ont entrepris une réévaluation complète du port en mettant l'accent sur notre orientation future, la détermination des objectifs et l'élaboration de stratégies qui nous permettent d'être à la hauteur des nombreuses occasions qui nous attendent.

Notre **plan stratégique général** comprend un plan d'affaires détaillé et optimiste de cinq (5) ans, et un plan financier global de quinze (15) ans. Ce document détaillé servira de guide au conseil d'administration et au personnel en service aujourd'hui et à l'avenir.

En 2005, le conseil d'administration a déployé un effort concerté pour cibler uniquement les dossiers susceptibles d'offrir le plus grand potentiel de rendement, et s'y est concentré. Nous avons collaboré avec les gouvernements fédéral et provincial en vue de régler certains dossiers encore en litige, ce qui a mené à l'amélioration de notre situation financière.

En début d'année, nous avons mis en œuvre des mesures rigoureuses afin de réduire nos coûts d'exploitation. Cette démarche a porté ses fruits, et je tiens à féliciter notre PDG et son personnel qui ont réussi à réduire les coûts et à réaliser pour le port un gain important au niveau du profit net.

De nouvelles initiatives de commercialisation ont été mises en œuvre, et on a, entre autres, amélioré la présentation de notre publication « *CargoFlex Info* », et préparé plusieurs nouveaux éléments promotionnels. Le conseil d'administration a récemment adopté le slogan « Belledune... *sans limite!* » pour refléter les tentatives démarches énergiques du port en vue d'attirer et de mieux répondre aux besoins de sa clientèle commerciale. Nous avons fait la une d'un récent numéro de la revue *Canadian Sailings*. En 2005, le port de Belledune a été nommé parmi les 101 premières entreprises au Canada atlantique.

Nous sommes ravis de la réaction manifestée à l'endroit du Club des ambassadeurs mis sur pied en 2005. La mission du club : cibler et attirer des possibilités de développement économique pour l'Administration portuaire de Belledune par l'entremise de rapports commerciaux quotidiens. Plusieurs de nos ambassadeurs ont rempli leur mandat en nous orientant vers quelques dossiers très prometteurs.

L'an dernier, le port de Belledune a dû relever sa part de défis et, bien qu'aucune annonce d'importance n'ait été faite, on a surtout travaillé à faire évoluer nombre de projets majeurs, tout en consolidant plusieurs partenariats importants.

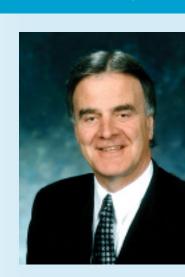
La nomination de deux nouveaux cadres supérieurs clés au sein de notre équipe de direction s'est avérée un choix judicieux. Notre président-directeur général, M. Rayburn Doucett, et le directeur des finances et de l'administration, M. Léo-Paul Sonier, ont tous les deux contribué à la réussite de nos installations portuaires en 2005.

Quant à M. Joseph Flynn et M<sup>me</sup> Constance Gay Morrison, membres du conseil d'administration dont les mandats ont pris fin et qui prennent leur retraite, je tiens à les remercier du temps consacré à leur rôle, et du dévouement dont ils ont fait preuve.

Ces deux membres ont grandement contribué à la réalisation de nos objectifs au cours des six dernières années. Mon mandat prend également fin; je suis très heureux de vous avoir servi à titre de président de l'APB au cours des deux dernières années, et à titre de membre du conseil d'administration depuis que le port a été désigné Administration portuaire canadienne en mars 2000.



Robert DeGrace
Président du conseil d'administration









02

## MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Nous avons réussi avec brio en 2005 à positionner le port de Belledune de telle sorte qu'il puisse composer avec les réalités et les défis des mois et des années à venir.

Le volume total de marchandise a crû de 2,5 p. 100 par rapport à l'année précédente, soit 2,203 millions de tonnes, tandis que notre bénéfice net a atteint 1 018 334 \$, un nouveau record de l'APB; il était de 175 559 \$ en 2004. Notre situation financière traduit bien l'accent mis par le conseil d'administration, la direction et le personnel sur le contrôle des coûts.

Des efforts intenses ont été déployés tout au long de l'année pour rehausser le profil du port au sein de l'industrie des transports. La conception à l'interne d'outils de marketing et de promotion, comme de nouveaux dépliants, un site Web rafraîchi et des slogans descriptifs ont contribué à rehausser notre visibilité dans le monde de l'expédition. Nous recevons des appels et parlons à des intervenants qui s'intéressent de plus en plus à nos installations.

Nous étudions actuellement le moyen d'assurer l'utilisation à long terme de notre parc de stockage de liquides en vrac. Nous poursuivons les discussions pour en arriver à la conclusion d'un accord financier convenable.

Les secteurs du conteneur et du transport de voitures nous intéressent au plus haut point. Les retombées d'un tel trafic généreraient des avantages remarquables, non seulement pour le port, mais pour la région entière.

Nous poursuivons l'offensive sur les fronts qui, nous croyons, renferment le meilleur potentiel. Nous continuons à investir dans le maintien de nos installations et dans des conditions de sécurité physique et matérielle propices aux affaires.

L'administration portuaire préconise une politique de bon voisinage et de relations amicales avec les collectivités environnantes. À ce propos, des articles ont paru dans une section spéciale intitulée « Ancré dans la collectivité » de notre bulletin *CargoFlex Info* de février 2006.

L'APB veut être un bon employeur. Je souligne les efforts et l'engagement de notre personnel et des membres du conseil d'administration et les en remercie.

Je remercie aussi les intervenants, les clients et les usagers pour leur confiance et les occasions d'affaires qu'ils nous confient.

Mes sincères hommages à Robert DeGrace, Joseph Flynn et Constance Gay Morrison, trois membres du CA dont les mandats ont pris fin en mars; leurs contributions au cours des ans, depuis leur nomination en 2000, ont joué un rôle clé dans les succès du port.

Notre slogan – Belledune... sans limite! – exprime l'esprit des mesures que nous prévoyons pour conclure des affaires en 2006. Nous irons là où il faut afin d'obtenir ce que nous voulons, et discuterons avec autant de personnes qu'il le faudra pour qu'aboutissent ici les projets d'affaires dont nous avons besoin.

En vérité, ça bouge au port de Belledune!

Naglus & Elisade

**Rayburn Doucett** Président-directeur général



## MESSAGE DU DIRECTEUR DES OPÉRATIONS

En 2005, 79 navires ont jeté l'ancre au port de Belledune. On observe une légère baisse par rapport à 2004, mais si l'on tient compte de la tendance aux plus gros navires, et donc aux poids morts de cargaison supérieurs, le volume total de marchandises manutentionnées au port de Belledune est légèrement plus élevé en 2005, soit au-delà de 2,2 millions de tonnes, comparativement à 2,15 millions en 2004. On constate également une hausse des volumes de vrac solide, ce qui compense la légère diminution des volumes de vrac liquide et de marchandises générales.

En 2005, l'équipe des opérations de l'APB a continué à mettre l'accent sur la sécurité au port, en améliorant sa capacité générale à prévenir les risques de bris de la sécurité et toute situation d'urgence. Vers la fin de 2004, Transports Canada a annoncé la création du Programme de contribution pour la sûreté maritime (PCSM), qui est assorti d'une enveloppe de 115 millions de dollars sur trois ans pour aider les ports et les installations portuaires à apporter des améliorations à la sûreté. Le port de Belledune a tiré avantage de ce programme en présentant une demande dans le cadre de la deuxième tranche de financement du Programme. Le 23 novembre, le ministre des Transports Jean Lapierre a annoncé le financement de projets d'amélioration de l'infrastructure de sécurité totalisant 26,9 millions de dollars partagés entre 101 installations portuaires. Belledune a recu 277 112 \$ pour améliorer ses systèmes de sécurité périphérique et de contrôle d'accès, pour acquérir de l'équipement de surveillance, pour offrir de la formation, et pour acquérir de l'équipement de commande, de contrôle et de communication. Ces améliorations seront mises en œuvre durant la période de construction de 2006, et toute autre demande sera

présentée dans le cadre des prochaines tranches de financement au fur et à mesure qu'elles seront annoncées par le Ministère.

Au plan opérationnel, outre les activités courantes d'entretien et de réparation aux trois terminaux du port, seulement Énergie NB a mis en œuvre des mesures spéciales afin de stabiliser à nouveau les socles du tunnel de convoyeur au nord de la chaussée brise-lames aménagée à l'est du quai de la société Falconbridge. L'érosion avait provoqué la dégradation graduelle des socles, et il a donc fallu embaucher des entrepreneurs pour ajouter du remblai et du béton afin de les stabiliser à nouveau et de les remettre dans le meilleur état possible.

Le port de Belledune a connu une autre année d'accomplissements en 2005. Je profite de cette occasion pour remercier mes collègues, le président-directeur général, les membres du conseil d'administration et tous nos partenaires pour leur excellent travail et leur engagement durant l'année.

Le capitaine Wynford Goodman

Directeur des opérations



## MESSAGE DU **DIRECTEUR**, **FINANCES ET ADMINISTRATION**



L'année 2005 a pris fin sur une note particulièrement positive, confirmant l'excellente posture de notre exploitation de même que notre potentiel de croissance. L'Administration portuaire de Belledune (APB) en plus de voir croître ses revenus, a enregistré un bénéfice net record de 1 018 000 \$ pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005. Cette année, le bénéfice net fait donc passer notre surplus accumulé à plus de 2,6 millions de dollars, ce qui témoigne d'une gestion exceptionnelle et du potentiel économique de notre organisme.

Ces résultats remarquables sont les résultats d'un ensemble de facteurs : un personnel dévoué, des gestionnaires compétents et des directives claires émanant du conseil d'administration. De toute évidence, d'autres changements relatifs à la promotion du port, au contrôle des coûts et à l'orientation générale augurent également bien pour l'avenir de l'APB.

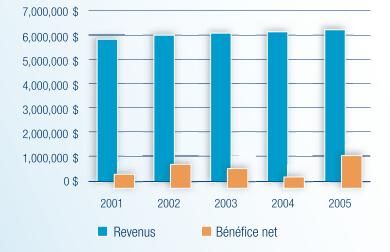
En octobre 2005, l'APB a passé en revue son plan stratégique d'entreprise. L'exercice consistait d'une part à examiner l'orientation et les objectifs globaux, et d'autre part à

élaborer un plan financier complet afin de soutenir et de suivre l'évolution de l'exploitation durant la prochaine décennie. C'est un outil de gestion clé qui fournira aux gestionnaires de l'APB et aux membres du CA de précieuses données pour évaluer le fonctionnement et les activités du port.

Je profite de l'occasion pour reconnaître officiellement l'apport exceptionnel de la municipalité de Belledune, d'Entreprise Chaleur, de la Société de développement régional ainsi que du personnel et des membres du CA de l'APB. Notre réussite démontre dans quelle mesure la collaboration et la coopération se traduisent par des résultats dépassant toute attente.

L'Administration portuaire de Belledune se destine à un avenir prometteur. Elle est prête à relever les nombreux défis éventuels que pourra avoir à surmonter le secteur des transports. Comme dans toute administration portuaire, l'APB devra constamment évaluer les projets, autant ceux en cours que tout investissement majeur dictés par des impératifs d'entretien et de modernisation de son infrastructure.

En terminant, je veux personnellement remercier tous ceux et celles qui m'ont accueilli au sein de cette organisation. Mes hommages en particulier au personnel de l'APB. à mes collègues gestionnaires cadres, au présidentdirecteur général, aux dévoués membres du conseil d'administration ainsi qu'aux nombreux intervenants pour leur appui et leur compréhension.



Léo-Paul Sonier, CMA

Directeur, Finances et Administration

# ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE | ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS





POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2005

## RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

La tâche primaire du comité de vérification de l'Administration portuaire de Belledune (APB) est de superviser le processus de la communication de l'information financière au nom du conseil d'administration. Afin de s'acquitter de cette responsabilité, le comité examine les états financiers de l'APB et recommande leur approbation au conseil d'administration.

Le comité de vérification examine aussi tout rapport préparé par le vérificateur de l'APB concernant les conventions et les procédés comptables de l'APB, ainsi que ses contrôles internes. Le comité de vérification rencontre séparément la direction et le vérificateur pour passer en revue la participation de chacune des parties au processus de communication de l'information financière et évaluer l'indépendance du vérificateur. Ces réunions permettent également aux parties concernées d'échanger en privé l'information pertinente avec les membres du comité de vérification.

Le comité de vérification a aussi la responsabilité de recommander la nomination du vérificateur de l'APB, lequel est nommé chaque année par le conseil d'administration.

**Claude Doucet** 

Président du comité de vérification

## MESSAGE DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de l'administration portuaire de Belledune

Le bilan condensé ainsi que les états condensés des résultats et du surplus ci-joints ont été établis à partir des états financiers complet de l'Administration portuaire de Belledune au 31 décembre 2005 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard desquels nous avons exprimé une opinion sans réserve dans notre rapport daté du 9 février 2006. La préparation d'états financiers condensés à partir des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de l'Administration.

Les états financiers condensés ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de l'Administration, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

Allen, Paquet & Arseneau LLP

Comptables agréés

Bathurst, N.-B. Le 9 février 2006

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2005	2004
REVENUS D'EXPLOITATION		
Services portuaires	1,604,331 \$	1,561,673\$
Loyers	4,482,476	4,434,918
Services d'expédition et autres	47,073	65,260
	6,133,880	6,061,851
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux	340,314	339,604
Entretien et réparations	381,161	870,477
Honoraires professionnels et frais de consultation	744,398	917,310
Amortissement	1,480,331	1,480,667
Frais sur les revenus bruts	127,510	125,843
Paiements en remplacement d'impôts fonciers	50,101	58,093
Autres dépenses	636,453	594,993
	3,760,268	4,386,987
BÉNÉFICES AVANT FRAIS D'INTÉRÊTS		
ET REVENU DE PLACEMENT	2,373,612	1,674,864
FRAIS D'INTÉRÊTS ET REVENU DE PLACEMENT		
Frais d'intérêts	(1,596,933)	(1,729,625)
Revenu de placement	241,655	230,320
	(1,355,278)	(1,499,305)
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE	1,018,334 \$	175,559 \$

## ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE | BILAN CONDENSÉ

Le 31 décembre	2005	2004
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME Encaisse et dépôts à terme	4.636.279 \$	4.510.686 \$
Comptes à recevoir	401,983	307,533
	5,038,262	4,818,219
Placements	500,000	500,000
Encaisse affectée	1,428,433	1,428,433
Frais de financement reportés	374,375	426,013
Immobilisations (Note 3)	38,092,609	39,288,245
Total de l'actif	45,433,679 \$	46,460,910 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer et frais courus	367,239 \$	383,140 \$ 1.996.624
Dette à long terme échéant dans l'année	2,154,846	,,-
	2,522,085	2,379,764
Avantages sociaux courus	185,499	225,081
Dette à long terme (Note 4)	21,616,807	23,765,111
Total du passif	24,324,391	26,369,956
AVOIR		
Capital d'apport	18,428,564	18,428,564
Surplus	2,680,724	1,662,390
Total de l'avoir	21,109,288	20,090,954
	45,433,679 \$	46,460,910 \$

### Au nom du Conseil d'administration

Président du Conseil Président-directeur général

Président du Comité de vérification

# ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005

### 09

### 1. NATURE DE L'ENTREPRISE

L'Administration portuaire de Belledune a été créée en vertu de la Loi maritime du Canada pour administrer, gérer et régir le port de Belledune, ainsi que la propriété du Canada transférée par le gouverneur en conseil. L'administration apparaît à la partie 2 de l'annexe de la Loi maritime du Canada et n'est pas assujettie aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### 2. CONVENTIONS COMPTABLES

### Frais de financement reportés

Les frais de financement reportés incluent divers honoraires professionnels encourus afin d'obtenir le financement à long terme. Ces coûts sont amortis sur une période de 152 mois selon la méthode d'amortissement linéaire.

### **Immobilisations**

Les subventions, incluant les prêts-subventions, reçues du Canada et de tiers parties sont déduites du coût des immobilisations correspondantes.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Dragage 40 ans

Installations de mouillage
Immeubles
In, 37 et 40 ans
Services publics
In, 19, 20, 29 et 30 ans
Routes et surfaces
In, 20 et 30 ans
Machinerie et équipement
Mobilier et matériel de bureau
3, 5 et 10 ans
3 et 5 ans

### Constatation de revenu

Les revenus sont constatés lorsque les services reliés sont fournis.

### Régime de retraite

Tous les employés permanents de l'Administration sont couverts par un régime de retraite privé. Les contributions au régime sont requises par les employés ainsi que l'employeur. Les cotisations annuelles au titre du régime de retraite sont imputées à l'exploitation courante.

### **Avantages sociaux**

L'Administration constate annuellement le passif estimé pour indemnité de départ et congé annuel qui sont payables aux employés dans les années subséquentes.

## ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005

3.	IMMOBILISATIONS			2005	2004
			Amortissement	Valeur	Valeur
		Coût	cumulé	comptable	comptable
	Terrains	7,386,786\$	\$	7,386,786 \$	7,176,786\$
	Dragage	7,107,308	2,161,280	4,946,028	5,123,711
	Installations de mouillage	25,608,969	8,534,754	17,074,215	17,716,784
	Immeubles	4,810,734	837,236	3,973,498	4,094,454
	Services publics	5,884,686	2,318,976	3,565,710	3,794,638
	Routes et surfaces	2,895,405	1,803,337	1,092,068	1,316,192
	Machinerie et équipement	194,708	164,858	29,850	44,113
	Mobilier et matériel de bureau	155,395	130,941	24,454	21,567
		54,043,991 \$	15,951,382 \$	38,692,609	39,288,245 \$
4.	DETTE À LONG TERME			2005	2004
	trimestriels de 828,433 \$ incluant capital et intérêts, échéant en mars 2013.  L'Administration a rencontré les clauses restrictives requises.  Emprunt auprès de la Caisse populaire des Fondateurs, portant intérêt au taux de 7.5%, remboursable en versements mensuels de 23,072 \$ incluant capital et intérêts, échéant en 2009.  Emprunt auprès de la Province du Nouveau-Brunswick, ne portant pas intérêt, remboursement annuel, commençant le 30 juin 2001, représentant 25 % du bénéfice net de l'Administration, remboursable complètement			18,380,728 \$ 1,534,382	20,221,954 \$ 1,689,781
	par le 30 juin 2013.		3,850,000	3,850,000	
	Obligation découlant d'une location acquisition			6,543	
				23,771,653	25,761,735
	Moins: Portion échéant dans l'année		2,154,846	1,996,624	
				21,616,807 \$	23,765,111 \$
Les versements de capital sur la dette a long terme sont dus comme suit au cours des cinq prochains exercices:		2006	2,318,162 \$ 2,497,856 \$ 2,691,479 \$		

10







## FAITS SAILLANTS DF 2005

## **DESTINATION: VOISEY'S BAY**



La construction et l'expédition à partir du port de Belledune d'un vaste réservoir en forme de tambour a fait valoir récemment le potentiel du port, ainsi que la souplesse de ses services à la clientèle. Le projet a aussi démontré les résultats positifs auxquels on peut arriver grâce au travail en collaboration. Maritime Welding de Bathurst a fabriqué le réservoir métallique, puis l'a transporté en quatre sections jusqu'au terminal M.-D.-Young pour l'assemblage. Des fournisseurs locaux ont procédé à l'ultime travail de soudure. Il a fallu plus de trois semaines pour compléter le projet. Le réservoir de 10 m (33 pieds) sur 8,5 m (28 pieds) a ensuite été acheminé, depuis le même terminal, à bord du M.V. Astron jusqu'à sa destination finale dans le nord du Labrador, à Voisey's Bay, emplacement d'une mine et d'une usine de nickel. Le degré de coopération entre les industries locales, les clients récepteurs, Arrimage de l'est du Canada inc. et les autres partenaires et l'Administration portuaire de Belledune est un bel exemple de la capacité toujours grandissante du port à placer en tête des priorités les besoins de sa clientèle.

## LE PORT DE BELLEDUNE **PARMILES 101 MEILLEURES ENTREPRISES**

En 2005, les dirigeants du port de Belledune ont appris que le Progress Magazine avait classé leur port au rang des 101 meilleures entreprises des Maritimes. Voilà qui démontre les résultats positifs du leadership de l'APB et de sa volonté d'exploiter pleinement le potentiel de ses infrastructures. Pour la première fois, le port de Belledune s'est hissé parmi les meilleurs de cette liste. Par leurs efforts axés sur le développement des activités et des services, ses dirigeants entendent poursuivre l'ascension iusqu'au sommet.



Le prix a été décerné au président-directeur général de l'Administration portuaire de Belledune, Monsieur Rayburn Doucett, à l'occasion d'une cérémonie à Saint John (N.-B.). M. Doucett a ensuite présenté le prix aux membres du Conseil d'administration, les remerciant d'avoir contribué à faire du port l'une des 101 meilleures entreprises. « Cet honneur prouve que nous avons réussi à atteindre l'un de nos objectifs, qui est de faire du port de Belledune un pivot de l'économie du Nord-Est du Nouveau-Brunswick », de dire M. Doucett.

## PREMIER CHARGEMENT DE **BOIS À PÂTE : UN SUCCÈS POUR LE PORT**

L'industrie forestière a vu couler beaucoup d'eau sous les ponts depuis l'époque de la drave des billes jusqu'aux navires, aux trains et aux usines où elles étaient destinées. Plus tôt cette année, le port de Belledune a effectué son premier chargement de bois à pâte. Les arrimeurs ont chargé 12 500 m³ de billes venant du Nord du Nouveau-Brunswick sur un navire à destination d'usines hors province, et ce, dans des délais considérablement inférieurs à ceux prévus par le client. Par son emplacement idéal dans le Nord du Nouveau-Brunswick, le port permet d'atteindre des marchés stratégiques aux Maritimes, au Canada, aux États-Unis et ailleurs à l'étranger, facilitant ainsi le transport de marchandises des entreprises et industries locales, comme le bois, le minerai ou d'autres produits. Grâce à l'accès à ces marchés, l'avenir est prometteur pour l'économie locale, car on peut désormais acheminer plus aisément les produits locaux - de la matière brute aux produits à valeur ajoutée – à des acheteurs dans pratiquement tous les marchés du monde.

